Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1973)
Heft: 240

Artikel: Le rapport du Conseil suisse de la science : un retard inexplicable
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1027858

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le rapport du Conseil suisse de la science : un retard inexplicable

Pourquoi le rapport du Conseil suisse de la science pour 1972 n'a-t-il pas encore paru ? Nous posions la question dans un récent numéro de « Domaine Public » (233 - 28.6.1973), soulignant que des divergences entre l'Administration des finances et le Conseil suisse de la science retardaient probablement la parution de ce document. Etait également en jeu le poids du Fonds national de la recherche scientifique, jaloux de ses privilèges en matière d'attribution de crédits de recherche.

Ayant eu connaissance du résultat des travaux menés par les experts mandatés par le Conseil suisse de la science, nous en publions aujourd'hui deux extraits représentatifs, à la fois de la méthode d'investigation de ces spécialistes, mais aussi de la qualité de la prospective de ces quelques sommités, qui ont le monopole, en définitive, d'orienter notamment la recherche en Suisse.

La teneur de ces deux chapitres inédits décevra sans doute les universitaires concernés : un tissu d'évidences, au point que l'on s'étonne que l'Administration des finances mette les bâtons dans les roues. Et en filigrane, pour tous ceux que préoccupe le rôle de l'Université dans notre société, est remis en question tout le processus de définition des priorités dans ce secteur important.

Le texte concernant la sociologie est révélateur à cet égard. S'agit-il d'un inventaire ? Dans ce cas, on voit mal comment il pourrait donner lieu à une meilleure conception du rôle de cette discipline à l'intérieur de l'université. Tant sont évidentes les carences de l'analyse : comment passer sous silence, par exemple, l'urgence de la coordination universitaire dans ce domaine ?

DOCUMENT

La sociologie

1. Points de vue généraux

Selon la conception du Conseil de la science, la sociologie a besoin d'un *encouragement par des moyens particuliers* ; en l'état actuel de son développement, elle ne peut plus répondre aux exigences de la société et des sciences voisines.

La sociologie a pour *objet de recherche* la société en tant que produit social avec ses systèmes d'interactions superposés à partir d'unités telles que : les individus, les familles, les communautés, les organisations économiques privées et publiques, les nations, etc. Elle fait des pronostics sur les modifications structurelles et sur les changements de valeurs et de représentations ; elle contribue à la solution des problèmes sociaux (par exemple le chômage structurel, la criminalité, la proportion croissante de population vieillissante, les drogues, etc.) par une exploration systématique des options socio-politiques, par une prise de conscience des processus de socialisation, de même que par l'étude des problèmes de minorités et des « stratégies de solution des problèmes » qui leur sont propres, etc. La recherche sociologique ne livre pas seulement les bases d'une politique sociale et étrangère socialement fondée, mais — et les experts des disciplines voisines telles que l'économie politique, les sciences politiques, les sciences juridiques, la psychologie, les sciences éducatives, l'architecture et la médecine notamment, ont bien insisté sur ce point — elle doit aussi contribuer à la solution des problèmes dans ces disciplines.

Le développement futur de ces disciplines est mis en question en Suisse par l'état actuel de la sociologie, laquelle possède à peine dix chaires, et, en conséquence, peu de postes de chercheurs. De même, on peut se demander si, et dans quelle mesure, la sociologie, en l'état actuel de sa recherche, peut apporter les contributions nécessaires à la résolution des problèmes sociaux. En Suisse, la sociologie mène un combat permanent pour obtenir sa reconnaissance et des moyens financiers ; elle s'efforce de se rendre indépendante et de se séparer des facultés de sciences morales (les structures de ces dernières ne sont plus telles qu'elles puissent satisfaire les deux exigences d'une recherche sociale empirique basée sur un travail exact).

La sociologie n'est pas encore parvenue, pas plus que les autres sciences sociales, à s'établir comme une branche d'enseignement indépendante au niveau des écoles secondaires et primaires supérieures. Les connaissances sociologiques ne semblent pas appartenir à ce bagage fondamental de « savoir général » dont un individu de notre société devrait disposer. Il faut s'attendre à ce que — à côté de la recherche — l'enseignement aussi ait grand besoin ces prochains temps de sociologues formés.

Notre société investit de gros moyens financiers et de personnes dans l'augmentation des connaissances sur une « moitié » de notre milieu (environnement) — les sciences matérielles et naturelles — tandis que les aspects sociaux, socio-psychologiques, politiques, juridiques et économiques de notre milieu demeurent encore en grande partie inexplorés. On doit cependant prévoir que, dans les prochaines décennies, les principaux problèmes de l'humanité déborderont abondamment ces sphères.

Pour ces raisons, le Conseil de la science est de l'avis que la sociologie dans son ensemble devrait être développée par des moyens spéciaux et des mesures appropriées.

En vue de la préparation du développement systématique de la sociologie, *un groupe de planifica-*